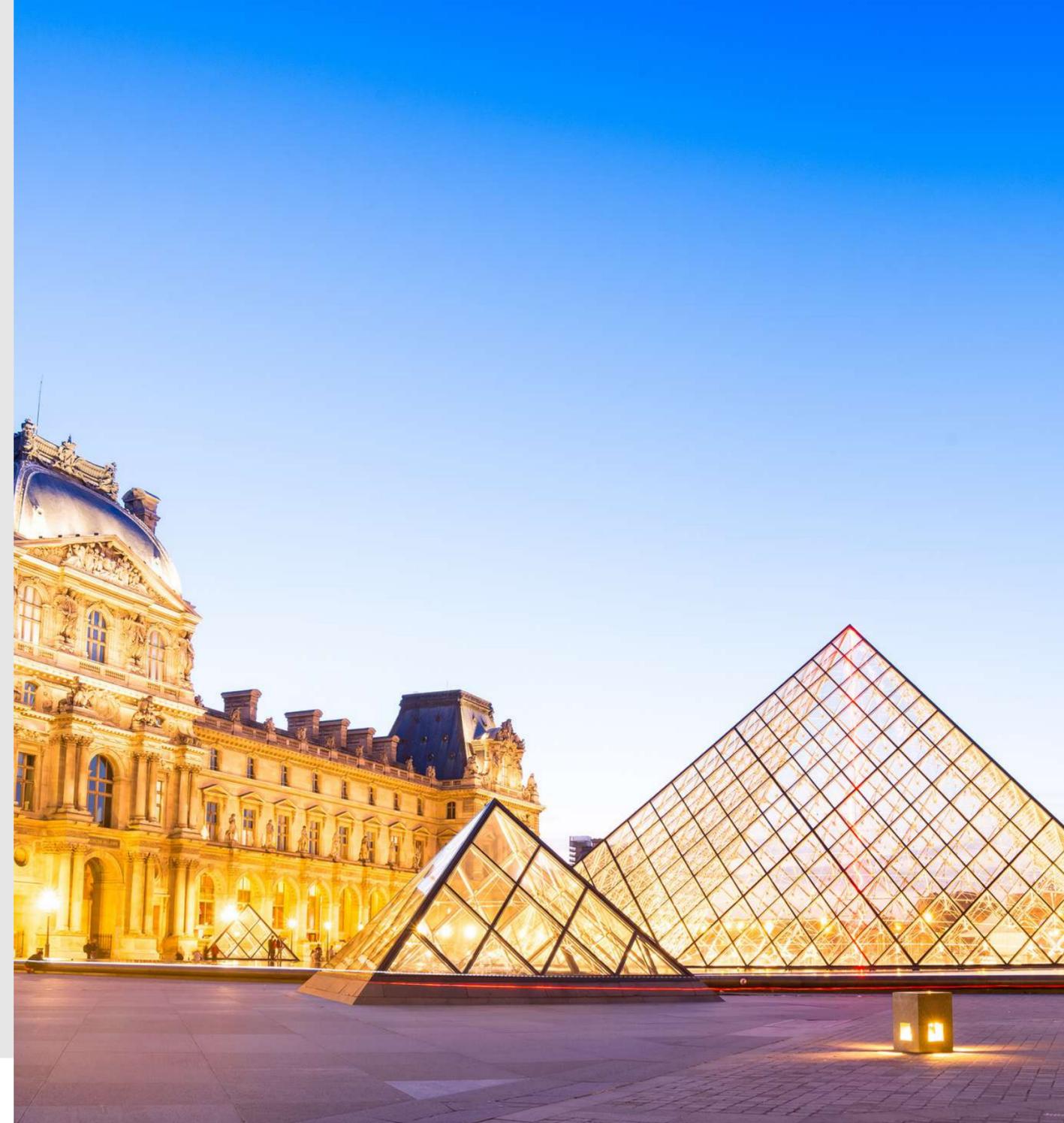
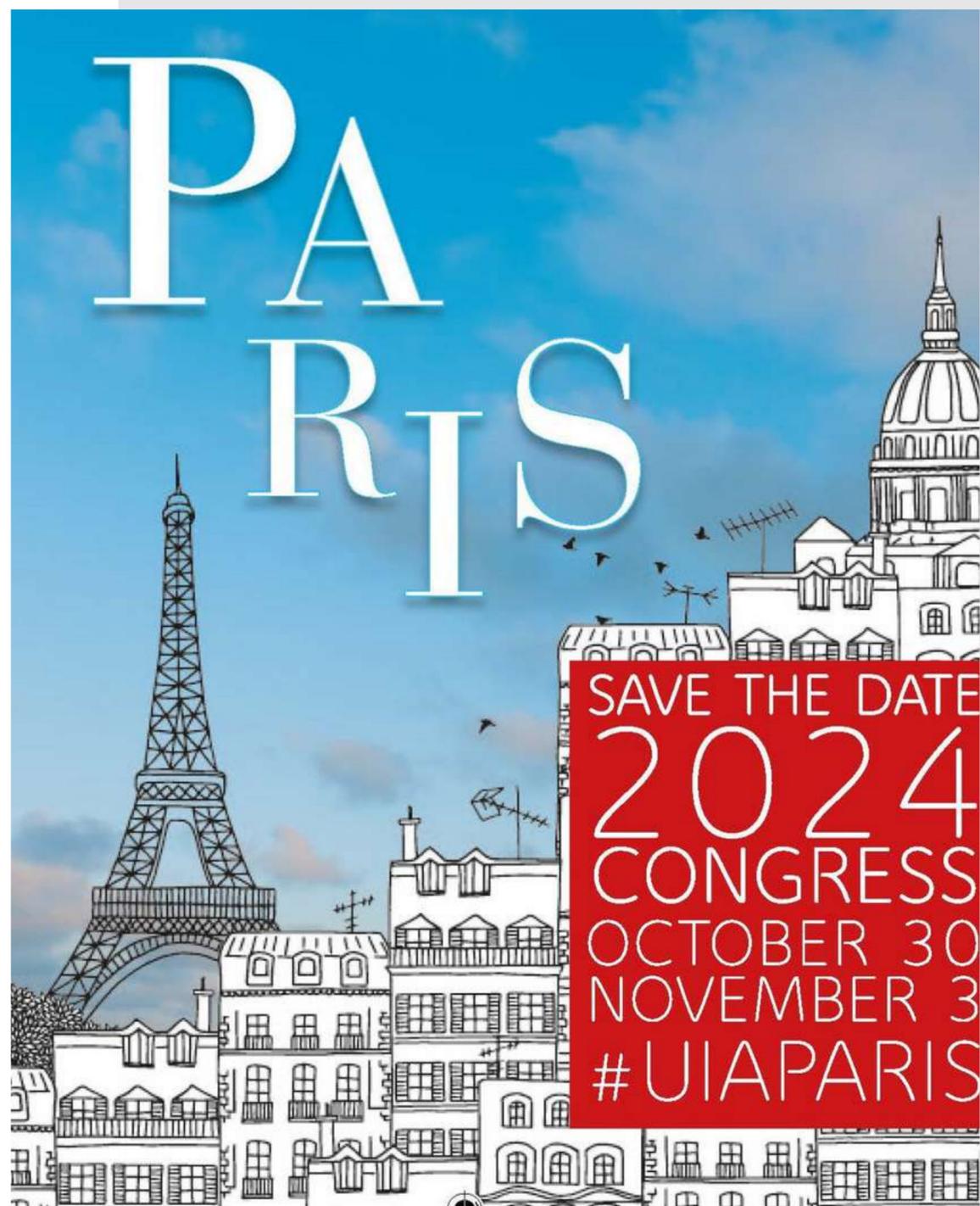




LE CONGRÈS DE L'UIA À PARIS

**30 OCTOBRE 2024 -
03 NOVEMBRE 2024**





BIENVENUE À PARIS

LE CONGRÈS UIA REVIENT À PARIS POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 2007 !

Paris, ville mythique, est une véritable source d'inspiration à l'international pour beaucoup d'artistes, photographes, musiciens. Les monuments parisiens, par leur histoire et leur impressionnante architecture, font incontestablement partie du charme de la capitale française.

Si Paris se visite, Paris se vit aussi : Paris, c'est aussi la capitale de la gastronomie, de la mode et du shopping ; un café en terrasse dans l'un des « bistrots parisiens », un repas sur le pouce dans une brasserie, un somptueux dîner dans un restaurant gastronomique... Attachée à la qualité de vie et au développement durable, la ville offre un cadre particulièrement agréable à ses habitants et à ses visiteurs.

Qu'est-ce qu'un congrès annuel de l'UIA ?

L'UIA organise chaque année de nombreux événements internationaux, parmi lesquels son congrès annuel et plusieurs séminaires thématiques. Le congrès de l'UIA réunit plus de 1200 avocats venant de plus de 80 pays. Il offre aux participants l'opportunité d'établir des liens et d'analyser ensemble divers sujets d'actualité.

Où ?

Les villes de New Delhi, Buenos Aires, Sydney, Florence, Fès, Salvador de Bahia, Rome, Istanbul, Miami et Macao ont déjà accueilli de nombreux participants.

Le choix des destinations dépend de plusieurs critères au rang desquels :

- **la capacité d'accueil de la ville (congrès et hébergement),**
- **l'opportunité d'affaires de la ville pour les avocats,**
- **l'attractivité touristique de la ville et des lieux retenus pour les événements sociaux,**
- **la présence d'un socle important de membres de l'UIA,**
- **la collaboration du Barreau national ou local.**

Qu'est-ce qu'un congrès annuel de l'UIA ?

Quel public ?

Les intervenants se composent de juristes, d'avocats et de personnalités reconnus dans le monde des affaires, de la politique et des organisations gouvernementales ou non gouvernementales.

Les participants aux congrès de l'UIA, membres de l'association, sont majoritairement des :

- avocats de cabinets de différentes tailles,
- présidents de barreaux,
- représentants de grands cabinets,
- représentants d'organisations de professionnels.

De nombreux professionnels du droit qui ne sont pas membres de l'UIA se joignent également à nos événements : avocats, juristes d'entreprises, professeurs d'université, magistrats, étudiants, etc.

La plupart des avocats participant au congrès sont des avocats internationaux avec un pouvoir d'achat élevé.

Les plus importantes délégations viennent principalement de France, Suisse, Belgique, Italie, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni et États-Unis.

Les congressistes viennent seuls ou accompagnés de leur famille (15 % d'accompagnants par congrès sur le nombre total de participants). Ils arrivent généralement l'avant- veille du congrès et repartent après le dîner de gala. Mais 20 % d'entre eux participent quand même à l'excursion organisée le dernier jour du congrès.

Déroulé d'un congrès

Les réunions officielles

Il s'agit des réunions institutionnelles de l'UIA et des cérémonies officielles :

- Assemblée générale
- Cérémonies d'ouverture et de clôture
- Réunions des comités internes de l'UIA
- Réunions des représentants régionaux

La partie scientifique

Le programme scientifique du congrès est dense. Près d'une dizaine de sessions tournent en parallèle et abordent divers sujets du droit et de l'actualité juridique.

- Deux thèmes principaux
- Les sessions techniques préparées par les 43 commissions et groupes de travail de l'UIA
- Des séances spéciales (session Networking, Sénat international des Barreaux, session Next Gen, session du Comité des femmes, etc.)

Les activités sociales

Ces activités sont avant tout des lieux de fête, de rencontre, de networking et d'amitié.

- Cocktail suivant la cérémonie d'ouverture
- Déjeuners pendant le congrès
- Soirée informelle
- Dîner de gala
- Cocktail suivant la cérémonie de clôture
- Activités pour les accompagnants
- Excursion générale pour clore le congrès





Le congrès de l'UIA à Paris



Le 68^e congrès annuel de l'UIA organisé à Paris se déroulera du **30 octobre au 3 novembre 2023** au Palais des Congrès de la Porte Maillot.

Programme scientifique

Deux thèmes principaux sont pressentis :

- **Faut-il et peut-on réguler l'Intelligence Artificielle ?**
- **Mode et développement durable**

Un programme scientifique ouvert aux avocats mais également aux juristes, étudiants, juges, professeurs, etc.

Thème principal 1

Faut-il et peut-on réguler l'intelligence artificielle ?

Lorsqu'un des pionniers de l'IA, M. Hinton, démissionne de Google le 1^{er} mai 2023 et déclare que l'IA comporte de « graves risques pour la société et l'humanité », il est difficile de ne pas s'interroger sur les implications du développement de cette technologie qui constitue probablement une étape majeure dans l'évolution humaine. Si certains y voient de graves dangers, d'autres à l'inverse y trouvent un espoir d'un monde meilleur pour l'humanité. Faut-il dès lors stopper la progression de l'IA au surplus exponentielle, ou au contraire l'accélérer ? Existe-t-il même des outils juridiques, éthiques et géopolitiques pour en assurer un contrôle sur toute la planète ? Aux côtés d'autres professions, les avocats doivent participer à cette réflexion majeure.

Thème principal 2

Mode et développement durable



Face aux enjeux du réchauffement climatique et aux questionnements sur les modes actuels de production mais aussi de distribution, de marketing, de consommation, l'industrie du textile et plus largement de la mode fait face à de nouveaux défis posant des questions de droit complexes, non seulement en matière environnementale mais aussi en matière de droits de l'homme et de droit du travail. L'élaboration de programmes de *compliance* et le développement des enquêtes internes jouent un rôle majeur dans ces domaines.

Les activités sociales

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Date : 30 octobre 2024 -
Lieu : Maison de l'UNESCO



SOIRÉE INFORMELLE

Date : 31 octobre 2024 -
Lieu : Chapiteau Gruss



DÎNER DE GALA

Date : 1^{er} novembre 2024 -
Lieu : Cercle de l'Union
Interalliée



Devenez partenaire de l'UIA et donnez à votre structure une véritable visibilité

- Associez votre nom à la plus ancienne organisation internationale d'avocats accréditée par de nombreux instituts et organisations juridiques mondiaux.
- Faites-vous connaître des nombreuses personnalités du monde juridique (Présidents de barreaux et d'associations, avocats de renommée internationale) qui participent à nos événements.
- Apportez votre soutien à la protection des droits humains dans le monde et au respect et développement du droit international.



LES FORMULES DE PARTENARIAT



1. Vous pouvez devenir exposant grâce à une **zone d'exposition** située dans un endroit privilégié sur le lieu du congrès.
2. Vous pouvez faire de la **publicité par l'objet** en faisant figurer votre logo sur la mallette du congrès, les lanières, les stylos, les bloc-notes...
3. Vous pouvez présenter également votre activité à l'ensemble des participants au congrès lors d'une **session de travail**.
4. Vous pouvez **contribuer à un évènement social** en particulier : pause-café, déjeuner, cérémonie d'ouverture, cocktail de bienvenue, soirée informelle, dîner de gala.
5. Vous pouvez profiter d'**opportunités publicitaires sur le programme d'inscription** au congrès qui bénéficie d'une très grande diffusion ou du **programme final** du congrès qui est l'outil indispensable des congressistes sur place.

LES FORMULES DE PARTENARIAT

**Chaque formule choisie
vous fera bénéficier de :**

la mention de votre nom
et/ou logo sur le programme
final ;

la mention de votre nom
et/ou logo sur le site web du
congrès ;

la mention de votre nom
et/ou logo sur les écrans de
présentation dans chaque
salle de conférence.



Contact

Union Internationale des Avocats

Noelia ALONSO MORAN

Coordinatrice développement et partenariat

nalonso@uianet.org

+ 33 1 44 88 55 71



www.uianet.org